Document generated on 06/23/2025 3:34 a.m.

Sociologie et sociétés

Présentation

Volume 12, Number 2, octobre 1980

Réflexions sur la sociologie

URI: https://id.erudit.org/iderudit/001580ar
DOI: https://doi.org/10.7202/001580ar

See table of contents

Publisher(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0038-030X (print)
1492-1375 (digital)

Explore this journal

Cite this document

(1980). Présentation. *Sociologie et sociétés*, *12*(2), 3–6.
https://doi.org/10.7202/001580ar

Tous droits réservés © Les Presses de l'Université de Montréal, 1980

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

Présentation

En offrant à ses lecteurs un ensemble de réflexions sur la sociologie, *Sociologie et Sociétés* veut reconnaître l'importance de repenser sans cesse les cadres conceptuels de cette discipline et les diverses dimensions de son institutionnalisation. On ne s'étonnera pas que cette constante remise en question prenne ici l'allure d'une sociologie de la sociologie. Les articles présentés dans ce numéro, malgré la diversité des contenus et des styles, ont tous en commun d'être le produit de sociologues qui analysent un aspect ou l'autre de leur discipline.

Cette année marque une étape importante dans l'existence du Département de sociologie de l'Université de Montréal. Le vingt-cinquième anniversaire de la fondation d'un département constitue, dans une société comme la nôtre, un événement qu'il convient de souligner et auquel *Sociologie et Sociétés* est heureuse de s'associer de plusieurs façons : d'abord — même s'il s'agit là d'un aspect secondaire de ce numéro — en s'offrant la « coquetterie » de présenter des textes d'auteurs qui tous ont été, ou sont encore, associés au Département à un titre ou à un autre ; ensuite par le choix même du thème de ce numéro, car un événement comme celui-là n'est pas seulement un moment de célébration, mais aussi un moment de réflexion ; enfin par le contenu de quelques textes qui tout en traitant de thèmes dont l'intérêt dépasse le cadre du seul Département de sociologie de l'Université de Montréal, portent spécifiquement sur ce dernier.

Nous avertissons tout de suite le lecteur qu'il ne trouvera pas, dans ces *Réflexions sur la sociologie*, des énoncés globaux et généraux qui porteraient sur la sociologie dans son ensemble, comme si cette discipline se présentait comme monolithique et unidimensionnelle. Fidèle à ce qui est probablement un des traits caractéristiques du Département de sociologie de l'Université de Montréal, nous présentons plutôt un ensemble de réflexions qui portent à tour de rôle sur certaines dimensions particulières. Nous espérons que ces divers coups de sonde pourront susciter des débats fructueux et peut-être permettre d'en arriver à un niveau de généralisation qui nous semblait prématurée au moment de la préparation de ce numéro.

En tant qu'objet de réflexion, la sociologie peut être l'objet de découpages fort nombreux. Les sociologies se distinguent par leurs théories et leurs méthodologies, mais aussi par leurs pratiques. Ces pratiques vont de l'enseignement et de la recherche à l'action politique en passant par l'administration. Les lieux mêmes de la pratique sont fort diversifiés : la recherche ou l'administration dans le cadre universitaire ne sont pas identiques aux mêmes activités qui se font dans un ministère gouvernemental. Il y a par ailleurs un ensemble d'institutions qui encadrent l'activité du sociologue, en particulier les institutions de formation ou de recherche, et de nombreuses associations scientifiques ou professionnelles. Ces dernières, à leur tour s'adressent parfois à des secteurs particuliers de la sociologie ou recouvrent l'ensemble des activités des sociologues sur un territoire donné, territoire qui est défini en termes régional, national ou international. D'un autre côté aucune réflexion sur la sociologie ne saurait éviter de faire référence à l'un ou l'autre des cadres sociaux plus larges : milieux urbains, l'État, la région, la nation, le système de classes, les grands systèmes socio-économiques, culturels ou politiques (le Tiers monde, l'Europe, l'Amérique du Nord, etc.). Enfin une réflexion sur la sociologie ne saurait non plus ignorer les divers acteurs ou groupes d'acteurs qui sont plus immédiatement concernés par l'activité des sociologues : étudiants, professeurs, chercheurs, administrateurs dans les institutions de formation ; les diverses catégories de praticiens et leurs diverses catégories de clients (associations ou mouvements divers l'État, l'industrie privée, etc.). Le lecteur ne doit évidemment pas s'attendre à trouver, dans ces *Réflexions sur la sociologie*, une référence systématique à chacune des dimensions énumérées ici, mais chaque auteur, dans sa façon de définir son objet ou de l'analyser, se réfère à certaines d'entre elles. Quant à la forme de chacun des textes, elle reflète bien les préoccupations de chaque collaborateur, sa façon de découper son objet et le point de vue qui correspond à sa propre pratique. D'où une diversité très grande des textes présentés ici : ils vont du rapport sociographique très descriptif, à des commentaires normatifs sur ce que doit faire le sociologue qui participe au pouvoir, de l'analyse systématique des programmes d'études en sociologie à une réflexion sur la signification de l'interdisciplinarité dans les études supérieures, d'un essai conceptuel sur la notion de région à un autre essai sur le phénomène de contestation étudiante, etc.

Le lecteur n'aura aucune difficulté à repérer le découpage ou le point de vue de chacun des collaborateurs à ce numéro. Céline Saint-Pierre, partant de son expérience à l'Association internationale de Sociologie, discute du statut

de la sociologie à l'échelle mondiale, de la dynamique entre la tendance universaliste de la sociologie comme discipline scientifique et la tendance vers le développement de sociologies « nationales ». Elle indique, en même temps, le rôle d'organismes internationaux à l'égard du développement de la sociologie et de son institutionalisation. Marcel Fournier et Gilles Houle analysent la production sociologique au Québec à partir de l'hypothèse que chaque problématique sociologique présente en filigrane un projet de société : c'est là une façon d'explorer l'interaction étroite entre le développement d'un cadre analytique et le développement des cadres sociaux de la connaissance. Guy Rocher, à partir de sa connaissance de la bureaucratie gouvernementale, offre une double réflexion : l'analyse sociologique de la bureaucratie gouvernementale et l'analyse du sociologue qui participe au pouvoir de cette bureaucratie. Cela l'amène aussi à discuter des relations entre la sociologie et le champ juridique. Lizette Jalbert présente un modèle d'analyse de la société québécoise et canadienne qui introduit trois notions qui ne sont pas souvent mises en relation : la région, la nation et la classe sociale. Ce texte rappelle bien que le développement d'une discipline scientifique suppose une remise en cause constante de ses schèmes analytiques. C'est dans le même esprit qu'Andrée Fortin présente une vaste critique épistémologique de la sociologie actuelle et ouvre la porte à de multiples débats sur le statut de la sociologie par rapport aux autres sciences et aux autres modes du savoir. Jacques Brazeau, pour sa part, réfléchit sur la relation entre les diverses disciplines scientifiques pour définir, du point de vue de l'enseignement supérieur et de la recherche universitaire, ce que signifie la notion d'interdisciplinarité. Il compare diverses conceptions universitaires à cet égard et en arrive à des conclusions se rapportant à l'organisation même des programmes de formation. Le cas particulier de la sociologie lui permet ensuite d'illustrer son point de vue. Le texte de Louis Maheu et Roch Bibeau analyse les grandes variables qui président au développement d'une discipline comme la sociologie. Il est intéressant de noter que le « commanditaire » de cette recherche a été le Département de sociologie de l'Université de Montréal lui-même qui, à ce moment-là, se préparait à développer un nouveau programme des études supérieures. Robert Sévigny, de son côté, offre un ensemble de commentaires sur les contestations étudiantes pour dégager les principales dimensions analytiques qui permettraient, éventuellement, une analyse monographique de ce phénomène. Jean-Pierre Dupuis signale quelques éléments d'information sur les étudiants qui entrent au Département de sociologie de l'Université de Montréal. C'est là une première tentative pour mieux explorer certains traits caractéristiques et certains processus liés au statut et au rôle d'étudiant. Enfin, nous présentons une table ronde qui porte en particulier sur le développement des premières années du Département, et qui explore les principaux enjeux qui ont marqué ce développement, l'influence du contexte socio-politique du Québec, le type de sociologie qui s'y est enseigné, etc. Cette table ronde regroupe quatre personnes qui sont ou ont été intimement liées au développement du Département : Jacques Dofny, Hubert Guindon, Norbert Lacoste et Marcel Rioux. Norbert Lacoste a été le directeur fondateur du Département; Hubert Guindon y a enseigné pendant plusieurs années — et y a cette année une charge importante d'enseignement; Jacques Dofny et Marcel Rioux y sont professeurs depuis vingt ans. Animée par Robert Sévigny, cette table ronde soumet à la fois des éléments

d'analyse et des témoignages que d'autres voudront certainement analyser à leur tour.

La préparation d'un numéro comme celui-ci implique forcément des choix : bien des textes auraient pu ou dû s'y retrouver et qui n'y sont pas. Il est évident qu'un autre ensemble de collaborateurs aurait porté leur attention sur d'autres dimensions de la sociologie, sur d'autres aspects de ses institutions. Précisons que nous avons délibérément décidé de ne pas nous limiter aux dimensions théoriques ou méthodologiques même si ce sont là les préoccupations centrales de la plupart des numéros de la revue. Il est évident par exemple que des textes que nous trouverons dans les prochains numéros (sur l'écologie et sur les mouvements féminins/féministes), abordent de nouveaux secteurs de la sociologie et leur inclusion dans ce numéro-ci aurait été fort justifiée. Dans l'ensemble, nous avons donné priorité à l'analyse — systématique ou non — de la pratique sociologique, de ses institutions, de son insertion dans la société, sans pour autant exclure toute critique théorique ou épistémologique. Quelques textes, dont la parution était prévue, sont absents de ce numéro parce que leurs auteurs ont dû donner la priorité à d'autres tâches. Chez les sociologues, œuvrant dans les milieux non académiques, les exigences et le rythme de leur travail rendent souvent plus difficile leur participation à une production académique (comme l'est *Sociologie et sociétés*). Ce caractère académique nous a aussi amenés à exclure de nos pages bien d'autres productions qui offrent un discours sur la société mais dans une forme différente de celle du discours sociologique. Il s'agit souvent, en fait, d'une production qui se veut un discours parallèle ou «alternatif» à celui de la sociologie et ne pas l'inclure dans ce numéro n'est, en rien, une négation ni de son intérêt ni de sa valeur. Tout bon sociologue est bien obligé d'admettre qu'il n'est pas le seul à réfléchir sur sa société, qu'il y a d'autres clefs d'interprétation.

Publié à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de la fondation du Département de sociologie de l'Université de Montréal, *Réflexions sur la sociologie* se veut un instrument de dialogue et de débats entre sociologues, bien sûr, mais aussi entre les sociologues et tous ceux et celles qui présentent d'autres discours sur la société.